



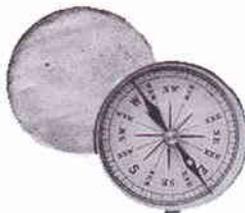
LE JOURNAL POUR MILITER

AGIR N° 178, 3^e Trimestre 2000 - Supplément à Libres N° 243

RENCONTRER LE MALADE...
...PENDANT LES SOINS



SOMMAIRE



Édito

Refaçonner et refonder 3

Vie des structures

Comité de section..... 4

Vie des structures

Comité Départemental..... 5

Révision d'activité

Repenser nos visites à l'hôpital..... 6

Dossier Central

« Rencontrer le malade pendant les soins »..... 7 à 10

Introduction 7

**Être un militant attentif
à toutes les formes de soins** 8&9

Les relations médecins-militants..... 10

Action représentative

Réaliser une pétition 11

Formation

Réunion d'information dans les centres de cure..... 12

Le thème du trimestre

La neutralité..... 13

Nouvelles du mouvement

Travailler avec la MILDT..... 14

Psycho Pratique

Guérir d'un chagrin d'amour..... 15

Concours

Mot mêlé..... 16

AGIR N° 178 - Supplément à Libres N° 243

Directeur de publication : Jean-Pierre Guillozou

Comité de rédaction : Stéphane Broutin, Maurice Brunon, Jacques Janusz, Jean-Pierre Guillozou, Louis Le Blévec, Fanny Pileur.

Mise en page : Stéphane Broutin.

Rédaction-administration : 8, impasse Dumur - 92110 Clichy - Tél: 01 47 39 40 80

Fax : 01 47 30 45 37 Minitel : 3615 ALCOVIELIBRE

Internet : <http://www.vielibre.asso.fr> - E-mail: vielibre@wanadoo.fr

Commission paritaire : CCPPAP 50560

Imprimerie Borel : 63-65, avenue de la Dhuys - 93177 Bagnolet Cedex

ÉDITO

REFAÇONNER ET REFONDER

Et un, et deux et trois, c'était en juillet 1998, la finale de la coupe du monde de football. Ce slogan est resté gravé dans la mémoire de tous les français. Eh bien ! Et un et deux et trois, voici le 3^e numéro d'Agir refaçonné depuis le 1^{er} janvier 2000.

Ce nouvel outil de travail vous plaît-il ? Est-ce qu'il répond à vos besoins ? Faites-nous le savoir.

Refaçonner, un verbe qui semble bien aller avec le parcours que suit un malade alcoolique pendant le temps des soins.

Au cours de ce long trajet, toujours accompagné par Vie Libre, c'est la période de la trilogie « pendant la cure » le malade va devoir apprendre ou réapprendre à vivre normalement et sans alcool.

La réussite reste hypothétique si le malade reste seul et sans soutien extérieur pendant ces longues semaines. C'est pourquoi, fidèle à l'engagement que nous avons pris en recevant notre carte, nous devons aider le malade et sa famille.

Apprendre ensemble, aider ensemble, réussir ensemble, nous devons pendant les soins nous attacher à donner au malade et à sa famille l'espoir de refaçonner leur vie.

Refaçonner et refonder, cela nous amène directement au Congrès du 19 novembre 2000 à Orléans.

Lorsque vous recevrez ce numéro d'Agir, certains seront peut-être déjà inscrits, d'autres auront encore le besoin de réfléchir, enfin les derniers s'abstiendront.

Nous faisons tous partie d'un grand mouvement qui s'appelle Vie Libre. Lorsque nous avons reçu notre carte, nous avons pris des engagements vis-à-vis des malades mais aussi vis-à-vis du mouvement.

Ne renions pas ceux-ci. Un des objectifs du Congrès est de présenter et d'adopter un projet de refondation.

Refonder sur des bases existantes solides, bien enracinées qui depuis 1953 ont fait leurs preuves mais qui demandent à être actualisées. Les malades, la société, les difficultés et les chances d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'il y a cinquante ans.

Nous ne devons pas ignorer notre Congrès. Ce serait faire un affront à nos fondateurs.

Tous ensemble, à Orléans 2000, nous serons de nouveaux bâtisseurs, pour un nouveau millénaire.



Jean-Pierre GUILLOZOU

A NOTER :

1. Divers problèmes entre autres informatiques ont retardé la sortie de ce numéro d'AGIR, le comité de rédaction présente ses excuses à tous les lecteurs
2. Le prochain numéro paraîtra en novembre-décembre, nous profitons de ce changement de date pour en faire un numéro spécial assemblées générales ce sera donc en 2001 que se clôturera notre trilogie avec le numéro spécial : rencontrer le malade après les soins.



Comité de Section

LA VÉRITÉ SUR NOS RÉUNIONS DE SECTION.

Quelle section n'a pas eu à un moment ou l'autre à se plaindre des réunions mensuelles de section ?

On murmure alors des « C'est parce que », « Il faudrait que », « Il n'y a qu'à »... Et souvent rien ne change.

En ce début d'année, prenons le temps de dialoguer en section pour :

- I. Voir : Ce que sont nos réunions mensuelles.
- II. Réfléchir : Sur les causes de nos difficultés (et aussi de nos bons résultats)
- III. Agir : En décidant d'apporter des améliorations et en respectant les engagements pris.

VOIR

Tout au long des réunions de section 1999 qu'avons-nous constaté concernant :

1. - Le nombre de participants ?
2. - La proportion **des anciens** et des **nouveaux** (nouveaux : moins d'un an d'abstinence) ?
 - La participation des femmes ?
 - La participation des jeunes ?
3. - Quel est le programme des réunions (avec révisions des activités, thème d'étude, etc.) ?
 - Qui décide et établit le programme ?
 - Le programme est-il **annoncé** d'avance ?
4. - L'**animation** des réunions :
 - Toujours le même animateur ?
 - Ou une équipe d'animateurs ?
5. - **La prise de notes**
 - Est elle effectuée ?
 - Comment l'utilisons nous ?
6. - La durée moyenne d'une réunion ?
7. - Dans l'ensemble, sommes-nous **satisfaits**, c'est à dire trouvons-nous que nos réunions mensuelles apportent ce que nous attendons ? Pourquoi ?

REFLECHIR

Nous ne sommes sûrement pas satisfaits totalement de nos réunions mensuelles. Alors réfléchissons un peu plus.

1. - Pour notre section à quel niveau se situe la ou les **principales difficultés** :
 - Le nombre (trop faible ou trop élevé des participants). Pourquoi ?
 - La disproportion entre anciens et nouveaux. Pourquoi ?
 - Le programme (qui manque, qui est incomplet, trop chargé, mal suivi, toujours le même) ?
 - L'animation (manque de sérieux ou de compétence de l'animateur, son autoritarisme ou manque de discipline) ? La bonne volonté ne suffit pas toujours pour assurer une bonne animation.
2. - Sommes-nous convaincus que le programme d'une réunion mensuelle de section doit aider les participants à s'enraciner dans un mouvement national et dans un mouvement de formation ? En plus de la **révision d'activités** des équipes de base et de l'**accueil** des nouveaux :
 - Quelle place faisons-nous aux objectifs **départementaux, régionaux** et **nationaux** ? (Congrès, journées d'étude, stage, Conseil national, campagne d'année, étude et diffusion de Libres, etc.)
 - **Comment les thèmes** en rapport avec la campagne d'année du mouvement sont-ils un moyen de donner à chacun l'occasion de s'exprimer et de mieux connaître Vie Libre ?

4 AGIR

Maintenant que nous y voyons plus clair, il faut prendre des décisions, il faut agir.

Qu'allons-nous faire pour améliorer nos réunions de section dans le meilleur intérêt des malades et du mouvement tout entier ? Soyons très **précis**...

Mieux vaut **une ou deux décisions bien réfléchies** et **bien tenues**, plutôt que cinq non appliquées (prises généreusement dans une chaude ambiance de réunion, mais aussi vite, toutes oubliées).

D'ailleurs, dès la **prochaine réunion** mensuelle, nous ferons le **point** sur la réalisation de la (ou des) décision (s) prise (s).



"PENSER À TOUT POUR LA RENTRÉE"

La rentrée des classes est souvent la période des listes.

Liste de courses pour les enfants, liste de matériel scolaire, liste des démarches à effectuer, etc...

Vie Libre avec l'animation de ses comités départementaux ne fera pas exception à la règle, voici une liste des questions à penser, à poser.

- 1) Soignez l'accueil, on est content de se revoir après s'être fait bronzer.
Soignez l'accueil, c'est ce qui montre que « notre force, c'est notre amitié ».
- 2) Prenez des nouvelles des vacances de chacun, les militants ne sont pas des « machines-Vie Libre », ils sont aussi des êtres humains dont la vie nous intéresse.
- 3) Le Congrès :
 - la mobilisation dans les sections,
 - les efforts que l'on peut faire pour continuer la mobilisation,
 - l'organisation du déplacement à Orléans,
 - l'organisation de la journée de l'arbre (voir Libres n° 241),
 - l'organisation de la journée inter - génération.
- 4) Point des activités départementales
- 5) Point finances :
 - point sur les subventions perçues,
 - budget prévisionnel 2001 à établir,
 - point sur les adhésions et analyse des non renouvellements,
- 6) Préparation du Conseil national
 - après étude de la brochure, préparation des interventions et amendements,
 - élections des trois délégués à Marly le Roi,
- 7) Formation
 - bilan par les stagiaires des stages 1^{er} et 2^e degré et responsables, de la journée d'étude de section,
 - plan de formation, inscription aux stages et activités prévisionnelles.

Révision d'Activité



REPENSER NOS VISITES À L'HÔPITAL

Etant donné le thème de ce numéro, nous vous proposons pour ce trimestre une révision d'activité spéciale sur les rencontres à l'hôpital (on peut également utiliser cette réflexion avec ou entre des militants qui visitent des malades en soins ambulatoires).

Prévoir deux heures de réunion et au besoin les textes « thérapeutique », « amitié », « charte » dont le responsable de la réunion aura choisi des extraits.

VOIR

- ° Faisons le point de nos dernières visites à l'hôpital. Que disent les malades, sur leur cure et la façon dont ils la vivent ? Leurs joies et leurs peines à l'aube d'une vie sans alcool.
- ° Nous, qu'est-ce qu'on dit ?
- ° Comment les malades réagissent-ils ?
- ° Qu'ont-ils dit de positif ?
- ° Qu'ont-ils émis comme critiques ?

REFLECHIR AUX CAUSES

- ° Qu'est-ce qui explique l'enthousiasme des malades ?
- ° Qu'est-ce qui explique leurs critiques ?

REFLECHIR A PARTIR DES INTUITIONS DE VIE LIBRE

- ° Dans nos interventions, comment parle-t-on de l'esprit du mouvement ?
- ° En particulier, comment annonçons-nous (ou pas) :
 - La guérison,
 - La force du collectif,
 - La force de l'amitié.
- ° Au besoin, relisons des extraits de la charte, de la thérapeutique ou de l'amitié.

AGIR

- ° A quoi ce partage nous appelle ?
- ° Qu'est-ce qu'on peut améliorer dans nos visites à l'hôpital ?

Dossier Central:

LE SUIVI DU MALADE PENDANT LES SOINS



Il est difficile de se reconnaître malade alcoolique avant les soins.

Le malade en soins ne dit pas systématiquement qu'il est hospitalisé pour l'alcool, souvent il prétexte une dépression, et ce n'est qu'en fin de cure que l'on admet que nous sommes là pour des ennuis dus à l'alcool.

Combien de malades alcooliques encore à ce jour, pensent que la vie sans alcool peut être abordée sans les associations d'anciens buveurs, ils se disent « Seul, je suis capable de gagner face à l'alcool ».

Pourtant ceux qui nous rejoignent, ont plus de chance de s'en sortir, pour les autres malheureusement nous les retrouvons peu de temps après dans les centres de cure.

A nous d'expliquer le bien-fondé de notre mouvement pour les persuader que, sans aide, il est très difficile de vaincre ce terrible fléau qu'est l'alcoolisme.

Jacques JANUSZ



**Les soins permettent
de sortir d'un long
endormissement...**

**...pour renaître à la
vie** →



Dossier Central:

LE SUIVI DU MALADE PENDANT LES SOINS ÊTRE UN MILITANT ATTENTIF À TOUTES LES FORMES DE SOINS



Notre ami, malade alcoolique, que nous suivons depuis quelques semaines, quelques mois, est décidé à se faire soigner. C'est un événement pour lui comme pour nous et sa famille. Rendez-vous est pris avec le médecin, pourquoi ?

Parce qu'à partir de ce moment-là, s'arrête notre action « avant les soins ». Est-ce un déclic, une envie de vivre d'une autre façon ou tout autre chose qui ont déclenché le besoin de se faire soigner ? Peu importe.

Que va-t-il se passer à partir de ce moment tant attendu ?

D'abord le médecin s'attachera à écouter, pour que prenne forme, pour que s'élabore la méthode de soins. Toujours dans la discussion et en s'aidant de l'examen clinique, il évaluera la dépendance à l'alcool et déterminera si un sevrage est nécessaire.

Et c'est avec le patient que le médecin choisira une stratégie de soins, le partenaire Vie Libre est très souvent associé à ce choix.

↳ *Le sevrage physique*

Le sevrage est un contrat de soins entre soignants et malade, qui suppose la transparence et la communication entre **tous les partenaires**, donc avec les militants Vie Libre. Pour le malade, la première règle est l'abstinence totale. Les douleurs dues au sevrage (angoisse, nausées, vertiges, sueurs et tremblements) nécessitent des soins adaptés durant quelques jours. Dans les cas les plus sévères, des troubles neuro-sensoriels allant jusqu'aux convulsions du delerium tremens, peuvent survenir. Le corps se révolte contre sa mise hors alcool.

C'est pendant cette période pénible que notre soutien sera particulièrement utile. Nous pensons que durant ce laps de temps, nos visites doivent être rapprochées. Avec un cœur gros comme ça, nous aiderons, sans compassion, mais avec amitié et sincérité, le malade à supporter son sevrage.

Ce sevrage peut être traité en ambulatoire (c'est à dire que le malade reste chez lui), en milieu hospitalier ou en centre spécialisé.

Quel que soit le traitement choisi, **suiti et accompagnement** sont nécessaires.

Après le sevrage physique, on abordera le sevrage **psychique**.

C'est la deuxième étape dite sevrage **psychologique**, elle est beaucoup plus longue et difficile. L'accompagnement sous forme d'entretiens individuels ou de séances de groupe, aide le malade en cours de sevrage à parler de ses inquiétudes, à « décompresser ». Surtout, cela l'aide à résister à la tentation de prendre d'autres produits pour compenser le manque d'alcool et à faire une démarche vers le dialogue vivant.

La parole devient le principal médicament, c'est par elle que le malade se sent une personne respectée, par les soignants et par sa famille, ses amis, donc nous, forces vives du mouvement Vie Libre.

Les thérapies appliquées sont nombreuses, sans trop entrer dans les détails nous pouvons retenir :



Dossier Central:

LE SUIVI DU MALADE PENDANT LES SOINS

↳ **La psychothérapie analytique** : elle convient aux personnes ayant dépassé le stade du sevrage physique et pouvant se concentrer sur une introspection de longue haleine.

↳ **La psychologie de soutien** : des entretiens ont lieu deux ou trois fois par semaine au début de la cure de désintoxication dans un climat d'écoute chaleureux. La thérapeute se sert des fondements de la psychanalyse, mais instaure un dialogue parfois directif, toujours encourageant, destiné à prévenir les rechutes.

↳ **Les groupes de parole** : huit à douze patients se rassemblent pendant une heure ou deux, autour d'un meneur de jeu qui intervient peu. Il recentre le débat et répond aux demandes éventuelles d'informations. Chacun s'exprime librement. Le but, rapidement atteint, est de rompre l'isolement et de se libérer par la parole.

↳ **La relaxation** : individuelle ou en groupe, elle vise à contrôler le tonus musculaire et à maîtriser les tensions émotionnelles. C'est une psychothérapie dans la mesure où chaque séance fait l'objet de discussions et d'échanges.

↳ **Les thérapies comportementales** : elles comprennent différentes méthodes caractérisées par une action dirigée vers les symptômes. L'objectif est de réduire les souffrances psychologiques et d'améliorer le bien-être en apprenant comment modifier efficacement des modes de pensée et d'action.

↳ **La thérapie par l'image** : le malade volontaire est filmé au sein d'une réunion de groupe ou au cours de « jeux de rôle » inspirés du psychodrame. Lorsqu'il se voit sur l'écran, il tente de réajuster ses attitudes par rapport à sa propre image.

Toutes ces thérapies se pratiquent dans un lieu privilégié, le centre de cure ou hôpital spécialisé.

Nous autres, buveurs guéris, ne participons pas à ces thérapies puisqu'elles sont internes à l'établissement. Mais c'est en dehors de ces heures chargées que notre action sera bénéfique.

Nous apporterons aux malades en soins, écoute, réconfort, encouragement et conseils. C'est là aussi qu'il nous faudra une bonne dose de patience et nous pourrons alors, avec l'aide des médicaux, commencer à parler de reconstruction de la vie du malade et préparer sa sortie. Cette sortie, qui sera le troisième volet de la trilogie, c'est l'après cure ou soins.

Un malade qui ne prépare pas sa sortie du centre de soins ou de centre spécialisé, est un malade qui prépare sa rechute. Soit parce qu'il veut se venger de son entourage, soit parce qu'il n'accepte pas d'être aidé, soit, soit, soit, il y a une longue liste de prétextes.

Pour l'aider Vie Libre est là. Si nous occupons une place prépondérante dans le traitement, il nous faut, pour être complètement efficaces, réussir à établir des contacts sociaux avec l'extérieur pour trouver des solutions à : une absence de logement, de foyer, des difficultés judiciaires, professionnelles.

Pour nous aider, nous disposons des services sociaux, des éducateurs, etc... Mais surtout nous avons notre force : l'amitié et un cœur gros comme ça !

Dossier Central:

LE SUIVI DU MALADE PENDANT LES SOINS

«LES RELATIONS MÉDECINS - MILITANTS.»



«Médecins et Vie Libre, une force complémentaire pour que guérissent les malades alcooliques». Une relation originale et indispensable. Pour quelle maladie autre que l'alcoolisme, un médecin généraliste qui a des problèmes avec un patient, fait-il appel à des gens qui n'ont pas suivi de cours de médecine ? Pour aucune !

Ceci résume la collaboration essentielle du corps médical et des militants Vie Libre. Le médecin a un rôle de théoricien, il pourra expliquer à la personne ainsi qu'à sa famille, la maladie et le régime à suivre pour sauvegarder sa santé : les soins, l'abstinence totale.

Le militant Vie Libre se charge des cours pratiques. Il s'agira de faire passer, à travers l'amitié et le dialogue, comment agir dans la vie de tous les jours ; comment assumer sa vie sans alcool et pouvoir refuser les sollicitations de chacun (collègues de travail, amis du quartier avec qui on trinquait volontiers...). Militants Vie Libre et médecins mènent des actions différentes mais complémentaires.

Des règles générales:

Les médecins nous prennent au sérieux dans la mesure où nous les prenons au sérieux.

A chacun son rôle. Ce n'est pas parce qu'on a suivi une cure ou parce qu'on connaît bien les signes de la maladie alcoolique que l'on doit «jouer au médecin».

Toute véritable collaboration suppose un climat de confiance, de partage. Dans la mesure où il est éclairé par un militant, le médecin pourra mieux agir, «viser plus juste». A l'inverse, de nombreux médecins nous informent et du coup facilitent notre action. Cette forme de collaboration ne persiste que si nous savons être discrets.

Mais nous devons exprimer notre total désaccord avec le médecin qui autorise un malade ayant suivi une cure à «reboire un verre en mangeant». S'il arrive encore que des médecins tiennent ce genre de discours, il est aussi fréquent de vouloir faire endosser à son médecin ses propres faiblesses et toutes leurs conséquences.

Avec les généralistes:

Il est indispensable que les médecins généralistes sachent qu'il existe dans leur ville, leur village une équipe Vie Libre prête à collaborer avec eux. Il est important qu'ils puissent donner à leurs patients une adresse, un numéro de téléphone.

Il y a aussi que beaucoup de médecins sont peu formés à l'alcoologie et peuvent être parfois décontenancés par les malades alcooliques.

La collaboration entre le médecin de famille et Vie Libre est souhaitée à tous les stades : avant, pendant et après la cure.

Durant les soins, il est particulièrement utile que médecins et militants Vie Libre se sentent ensemble au service, non seulement d'un malade, mais d'une famille entière.

Avec les spécialistes:

Nous sommes encore loin du dépistage précoce de l'intoxication alcoolique faite systématiquement par les généralistes. Tous les malades tôt informés, ne décident pas pour autant de guérir. «D'un côté, il y a l'abstinence, le fait de devoir renoncer au plaisir et d'autre part, le fait de quitter ce qui masquait l'angoisse et permettait sur un mode pathologique de l'assumer», Docteur J. SEITELBACH.

A y regarder de près, on a vite fait de constater dans une section que les membres ont eu recours à bien des spécialistes : spécialistes des maladies nerveuses, mais aussi des yeux, des voies respiratoires, de la gorge, de l'appareil digestif, du cœur, de la peau. Des malades ont décidé de guérir car des spécialistes leur ont parlé sans réserve, avec fermeté.

Notons aussi que le médecin du travail n'est ni un généraliste, ni un spécialiste, mais un médecin spécialisé. Il a des possibilités exceptionnelles pour le dépistage précoce de la maladie alcoolique puisqu'il examine tous les salariés.

Le collaboration entre les médecins hospitaliers et les militants Vie Libre varie selon les conditions d'hospitalisation. Les contacts entre les malades et les militants Vie Libre sont indispensables.

Bien souvent, ce sont les infirmiers et les aides-soignants qui font connaître Vie Libre. Leur tâche est facilitée dans la mesure où des affiches du mouvement sont posées dans tous les services.

Il est indispensable pour les sections de désigner un «visiteur hospitalier» (ou des visiteurs, visiteuses mais pas plus de trois), non seulement pour rencontrer les malades mais aussi pour coordonner toute l'action menée à l'hôpital.

En effet, il ne serait pas sérieux de demander aux médecins, aux infirmières de collaborer avec dix ou quinze militants.

Pour conclure, ne pas hésiter à convier le médecin à participer aux Assemblées générales, afin qu'il ait une vue d'ensemble de notre action.

Action Représentative

RÉALISER
UNE PÉTITION

Ce moyen d'action très populaire est de plus en plus utilisé. Tout a démarré il y a plus de cent ans quand en 1898 des intellectuels ont voulu associer leur signature à celle de Zola pour demander la révision du procès de Dreyfus.

Aujourd'hui, on fait parfois des pétitions à tort et à travers (pour la rediffusion de Goldorak, etc...). Mais ce moyen reste avant toute chose un droit d'ailleurs reconnu par le Parlement européen et un formidable moyen d'action quand il est bien utilisé. Pour cela, quelques questions à se poser et quelques règles simples peuvent nous y aider.

1) Se demander quel type de pétition on veut

Il en existe en fait deux types :

- signée par des intellectuels ou des personnalités reconnues, on utilise cette forme pour montrer que notre combat est tout à fait justifié et qu'il vaut le coup. Dans ce cas-là, ne cherchez pas à faire du nombre, cherchez plutôt la qualité des références des signataires. Evitez autant que faire se peut d'avoir des signataires appartenant tous au même courant politique.
- grand public : là au contraire, le but est de faire signer le plus de monde possible, pour montrer que notre combat concerne ou du moins émeut une bonne partie de l'opinion publique. Ce moyen peut être à privilégier particulièrement à Vie Libre car beaucoup de décideurs peuvent croire que la lutte contre l'alcool n'intéresse que peu de monde.

2) Etre clair sur l'objectif et le destinataire

On ne fait pas une pétition parce qu'on est juste indigné, on la fait pour demander ou pour chercher à empêcher quelque chose de précis (par exemple : contre la fermeture d'un service alcoologie, pour la défense de tel article de la loi Evin, pour l'obtention de moyens pour aider les malades, etc..).

Il faut que le destinataire soit celui qui a un pouvoir de décision réel et qu'il sache très précisément quelle est notre demande.

3) Quelques règles de rédaction

Il est difficile de faire signer une pétition dont le texte est trop long (les gens ne prennent pas la peine de lire) et il faut toujours que chaque page de signatures soit à la suite du texte de la demande ; si vous ajoutez des pages où il n'y a que des signatures, on pourra vous accuser d'avoir récupéré des signatures provenant d'autres pétitions.

Donc une règle d'or : écrire un texte bref en haut de la page. Quelque chose du style de ce qui suit, fera très bien l'affaire.

A M. (ou Mme) _____

Fonction (1^{er} ministre, député, directeur de l'hôpital de ..., préfet, etc...).

Nous demandons que

En effet le mouvement Vie Libre constate que....

C'est pourquoi Vie Libre propose que...

Sous ce texte, il suffit de mettre des colonnes comme celles qui suivent:

Nom	Prénom	Adresse	Profession	Age	Signature

Ne demander que le nom et la signature fait trop louche (on peut croire que vous avez «inventé» des signataires), l'adresse est un renseignement qui peut être utile, la profession et l'âge peuvent aider les décideurs à voir qui se sent concerné par ce problème.

Stéphane BROUTIN



F ormation

« RÉUNIONS D'INFORMATION DANS LES CENTRES DE CURE »

Ces réunions se font individuellement ou collectivement.

Individuellement

Lorsque nous rendons visite à un malade de notre connaissance ou de recommandation par un de ses proches, il faut créer un climat de confiance, écouter, réfléchir, agir, ensuite parler du bien-fondé de notre mouvement, toujours en prenant pour exemple « présentation du mouvement » dans l'agenda « Vie Libre » national, en développant point par point les finalités de notre association, donner votre vécu au sein du mouvement et le pourquoi...

L'avantage de l'information individuelle, faite de préférence dans une salle commune, est que d'autres malades viendront aux renseignements, ils sont prêts à tout faire pour se libérer de cette maladie qui est l'alcoolisme.

Surtout lorsque un malade vous confie certaines déclarations d'ordre privées, soyez très discrets, vous devez le conserver pour vous.

Réunions d'information collectives

Celles-ci ne pouvant se faire sans avoir eu au préalable une rencontre avec le chef du service, pour premièrement l'informer de ce qu'est notre mouvement, ses buts et ses moyens.

Il est souhaitable de faire une information avec tout le service soignant et proposer le contenu de votre intervention auprès des malades afin que chef de service et service soignant donnent leur aval, tout en leur demandant si ceci correspond aux services et malades.

Puis après accord, avant votre intervention, préparer la salle en disposant les sièges en forme de cercle, ceci vous permet de suivre et de voir votre groupe et c'est plus amical, pour se faire il faut être deux militants habitués à travailler ensemble, en se laissant la parole mutuellement, à vous de faire votre plan au moment où chacun prendra la parole.

Prenez également, pour la présentation du mouvement, votre agenda Vie Libre, la partie « *Le mouvement Vie Libre, ses buts, son objet* » au début de l'agenda.

Développer point par point les étapes.

L'alcoolisme : une maladie dont on guérit et ainsi de suite, en donnant quelques faits que vous avez vécus.

Parler des partenaires, même des autres mouvements tels que Croix d'Or, Croix Bleue etc.... pour leur prouver que nous ne sommes pas sectaires, mais que nous sommes complémentaires et ceci donne un choix pour se sortir de cette terrible maladie.

Notre mouvement est indispensable pour vivre une abstinence heureuse et indispensable, qui mieux que les militants de Vie

Libre peuvent les écouter, ce ne sont pas les gens de la rue qui vont les comprendre et les aider.

Appuyer qu'à Vie Libre, nous faisons des stages 1^{er} et 2^e degré, responsable etc... pour l'animation de nos réunions, pour l'écoute des malades, ceci dans un souci de la promotion individuelle et sociale.

Citer quelques cas de notre lutte contre les causes de l'alcoolisation et la prévention près des jeunes.

Parler du journal LIBRES.

Si des perturbateurs s'agitent, ou ne se sentent pas intéressés par votre présentation, leur dire avec diplomatie que d'autres écoutent, si ce n'est pas suffisant, les prier de se retirer, s'ils le désirent, sans être brusque, afin de ne pas choquer les autres.

Pour avoir un soutien du service, il est bon de demander, lors de l'entretien avec le chef de service, la présence de une ou deux personnes, aides soignants, à chaque intervention.

Si des questions sont posées, répondre suivant vos connaissances, mais surtout ne jamais dire « *je suis sûr de ma réponse* », à vous de chercher à ce qu'il y ait un débat pour que le public participe.

A la fin de la réunion, leur dire que vous êtes prêts à parler individuellement et prêts également à leur donner des adresses et les heures de réunion en dehors du service et que vous êtes prêts également à faire un ramassage pour les accompagner, surtout la première fois et pour ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Vie Libre ne laisse personne sur le côté pour une raison quelconque.

Dire que Vie Libre est un mouvement familial ouvert à tous, y compris, médecins, voisins etc.

Pas de cotisation immédiate, toutes personnes, malades alcooliques, deviennent adhérents, s'ils le désirent après six mois d'abstinence.

Cette carte rose se mérite et elle permet d'avoir un but pour s'abstenir et l'obtenir.

Nous avons des sympathisants « *cartes vertes* », nous ne leur demandons pas l'abstinence mais la modération.

Parler de nos loisirs sans alcool, ouverts à tous.

Nous ne sommes pas un mouvement antialcool pour tous, mais pour nous-mêmes, anciens malades alcooliques, et celles, ceux, abstinents volontaires à leur demande.

Bon courage pour ressortir de cette intervention avec le cœur plein d'espoir.

Que beaucoup de malades nous rejoignent.

Jacques JANUSZ

Jacques JANUSZ

Le Thème du Trimestre

«LA NEUTRALITÉ»



1) Neutralité : respect des opinions...

Statuts du mouvement Vie Libre (extraits) : Article premier : « ...de grouper comme membres actifs ou sympathisants en dehors de toute appartenance politique ou religieuse... »

Dans ce sens, le mot neutralité s'applique sans réserve. Le mouvement est ouvert à tous sans tenir compte de la famille politique, philosophique ou religieuse. C'est ce que nous pouvons appeler la neutralité interne du mouvement, le respect des opinions de chacun dans le respect de la charte.

Respect des idées de chacun, dans un esprit de promotion et de libération des hommes. Exemple : les décisions prises en Conseil national doivent être appliquées par tous, à tous les échelons. Notre neutralité interne, c'est aussi répondre à tous les appels venant des malades sans tenir compte de leurs pensées politiques ou religieuses.

2) Neutralité : plutôt le mot indépendance, non aux tutelles

En effet Vie Libre ne fait pas de politique partisane. Il n'y a pas d'étiquette syndicale et politique particulière.

La ligne qu'il poursuit, est fixée en toute indépendance par ses organismes régulièrement élus et convoqués, sa charte de 1954.

Ceci est essentiel afin que Vie Libre soit toujours l'organisation de masse des victimes de l'alcoolisme du milieu populaire.

3) Mais neutralité ne veut pas dire :

a) « Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ».

Nous avons notre idée sur la société dans laquelle nous vivons où nous voyons qu'un certain nombre de problèmes existent.

Ceux qui vendent de l'alcool et à qui cela rapporte sur le dos des malades actuels et à venir. Pourquoi l'organisation actuelle de la société permet-elle cela ?

Il faut donc avoir une conception claire de la société que nous voulons et des collaborations à avoir pour que cela change.

b) Collaborer avec qui ?

Le mot neutralité se transforme en nécessité d'engagement. Il ne s'agit plus seulement de dire aux militants de s'engager personnellement dans tel ou tel syndicat, parti politique ou association mais que le mouvement Vie Libre devienne complémentaire des autres associations du milieu populaire pour la promotion collective du milieu.

Or la maladie alcoolique de par son ampleur est un problème que tous doivent prendre en charge si toutefois nous jouons notre rôle d'éveilleur, de coordinateur.

c) Quelques problèmes particuliers et communs

Exemples :

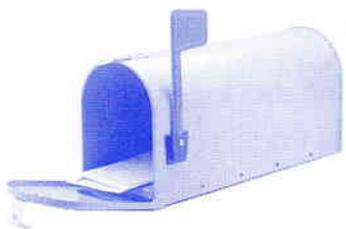
* L'engagement national de Vie Libre pour la défense d'une conception populaire de la Sécurité Sociale.

* La défense de la loi Evin.

* Le boycott des valeurs boursières des membres de « Entreprise et Prévention ».

Ce n'est pas là une position partisane car elle intéresse les buts spécifiques de Vie Libre.

Dans la mesure où les droits sociaux et démocratiques des assurés sont diminués, la guérison et la promotion des victimes de l'alcoolisme s'en ressentent



Nouvelles du Mouv^ovement

«TRAVAILLER AVEC LA MILDT»

La Mission Interministérielle pour la Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) est chargée de coordonner l'action du Gouvernement dans le domaine de la prévention, la prise en charge sanitaire et sociale, la répression, la formation, la communication, la recherche et les échanges internationaux. Elle a été récemment chargée d'étendre sa compétence à l'abus d'alcool, de tabac et de médicaments psychotropes.

Placée sous l'autorité du Premier ministre, la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT), constitue l'épicentre du dispositif français de lutte contre les toxicomanies.

La MILDT prépare les plans gouvernementaux de lutte contre les drogues et veille à leur application.

Elle coordonne les politiques des 17 ministères compétents dans le domaine. Elle anime et soutient également les efforts des autres partenaires publics et privés que sont les collectivités locales, les institutions spécialisées, les organismes professionnels, les associations et acteurs de la société civile. Par son action, elle favorise une meilleure cohérence des interventions respectives de chacun de ces acteurs. Au niveau local elle s'appuie sur des chefs de projets désignés par les préfets pour coordonner l'action interministérielle de l'Etat et susciter des partenariats avec les élus locaux ou les associations.

Nous invitons fortement les responsables départementaux Vie Libre à entrer en contact avec les chefs de projets de leur département, afin de se faire connaître et d'être associé aux « programmes » de prévention et d'information départementaux. Les coordonnées peuvent être obtenues en téléphonant directement à la MILDT au 01 40 56 63 00.

Créée en 1982 sous le nom de Mission permanente de lutte contre la toxicomanie, cette institution connut ensuite différentes appellations, jusqu'en 1996 où elle devint la MILDT. Le dispositif de lutte contre la drogue a fait l'objet de plusieurs rapports récents. C'est pour tenir compte de leurs observations que le Premier ministre, par lettre du 10 juillet 1998, a chargé la Présidente de la MILDT de réorganiser la Mission pour qu'elle soit en mesure de mieux répondre aux tâches qui lui sont confiées.

Notons que la MILDT a coordonné l'élaboration du livret « Savoir plus, pour risquer moins » (voir Libres Jeunes n° 242 – juillet-août 2000).

Fanny PILEUR

d'après

le site internet de la MILDT

www.drogues.gouv.fr



Il est fréquent que la vie d'un malade alcoolique, même lorsque celui-ci décide d'entrer en soins, soit marquée par une rupture conjugale (divorce, séparation ou décès).

Cet épisode de la vie a deux points communs avec la maladie alcoolique :

1) il est très douloureux, destructeur et peut emmener la personne vers la déchéance.

2) il n'est pas irrémédiable et il est possible de guérir de la perte de sa compagne ou de son compagnon.

Dans ce cas-là, la guérison est un processus qui se fait sur deux plans séparés et à deux vitesses différentes; il y a la guérison du mental et la guérison du coeur.

1. La guérison du mental.

Une des causes profondes de la douleur est qu'une personne qui a vu ou subi le départ de son conjoint n'a plus accès à certaines pensées salutaires telles que :

“ Même, le chagrin occasionné par la pire tragédie finit un jour par s'envoler ”.

“ Souffrir et manifester son amour sont deux choses différentes, on peut reconnaître qu'on a aimé en laissant s'envoler la souffrance ”.

“ On peut aimer quelqu'un et comprendre que la vie vous appelle à vivre séparément ”.

“ Un coeur brisé devient plus fort quand il se reforme ”.

“ Dès qu'on cesse d'attendre l'amour uniquement de notre ancien partenaire, on devient capable d'accueillir l'amour disponible autour de nous ”.

Rappeler la logique de ces quelques phrases peut aider quelqu'un à revoir sa vie dans une perspective différente. On a alors la sensation que la personne va mieux, mais généralement après un bref laps de temps, il semble que la personne retombe, cela s'explique car il y a aussi...

2. La guérison du coeur

Si le mental se bâtit sur des idées, le coeur se bâtit sur des émotions, il est normal et nécessaire d'en traverser certaines, ce n'est qu'après ce travail que la guérison définitive s'installe.

* Il est normal d'éprouver de la culpabilité. Mais au-delà de cette émotion et après qu'elle ait été ressentie, il y a la compréhension que l'on doit apprendre à aimer différemment, il y a également la découverte que l'on n'était pas un salop, mais une victime de l'alcool. C'est alors qu'on peut apprendre à se pardonner.

* Il est normal d'avoir peur de ne plus jamais aimer et être aimé, mais par-delà la peur, il y a la lucidité de voir qu'on est un homme ou une femme nouvelle capable de donner et de recevoir d'autres formes d'amour.

* Enfin, il est normal d'être en colère un temps, mais laisser cette colère s'exprimer dans son coeur (et pas contre d'autres êtres humains) permet de se rendre compte qu'on a encore faim d'amour et de vie.

Il est important que les verrous sautent pour que nos émotions ne restent pas bloquées dans notre passé.

3. L'acceptation à 100% de la rupture.

Vouloir à tout prix recoller les morceaux d'une séparation n'aide pas à guérir, en faisant cela nous donnons à notre ex (bien souvent sans que celui-ci l'ait demandé) le pouvoir de nous rebriser sans cesse le coeur.

C'est un réflexe aussi normal, mais aussi destructeur que celui qui pousse les ex-malades alcooliques à reboire modérément. Dans tous les cas l'expérience montre que les couples qui se sont reformés après une rupture et qui tiennent sont généralement ceux qui un temps ont totalement cru que tout était fini entre eux. Cherchons d'abord la guérison, le reste nous sera donné de surcroît. Ce n'est que lorsqu'on est guéri qu'on peut aimer, avant on cherche simplement à se faire aimer.

GRAND JEU CONCOURS

T	G	E	U	Q	I	T	U	E	P	A	R	E	H	T	C	D	R
R	U	O	M	A	R	O	E	G	A	R	V	E	S	A	R	I	I
U	E	T	V	I	E	L	I	B	R	E	I	M	R	O	G	G	N
A	R	T	L	A	V	A	N	T	T	O	A	T	G	A	E	D	E
E	I	V	I	S	I	O	N	I	A	L	E	U	R	R	E	N	V
L	S	P	E	L	S	O	U	L	G	D	E	U	M	T	G	O	E
I	O	U	E	S	I	F	A	R	E	I	D	A	D	E	S	I	R
B	N	O	I	T	O	M	O	R	P	L	I	B	R	E	S	T	P
E	S	O	C	O	N	S	E	I	L	N	A	T	I	O	N	A	L
R	B	A	R	L	D	L	N	H	E	O	R	T	R	A	N	C	A
A	V	E	E	F	A	E	O	C	B	R	T	C	D	O	T	I	D
T	P	O	S	T	C	U	R	E	O	I	N	N	I	N	D	X	D
I	E	C	I	H	T	O	E	L	S	P	E	T	E	E	O	O	I
O	T	O	A	R	I	U	L	F	I	P	A	N	T	N	N	T	C
N	N	N	E	R	V	I	L	E	O	M	A	I	E	U	N	N	T
S	G	F	E	T	I	R	G	R	R	M	E	R	N	T	E	I	I
E	A	A	M	I	T	E	T	O	R	E	I	I	L	S	R	S	O
C	O	N	G	R	E	S	F	E	R	I	O	P	S	E	E	E	N
E	C	N	A	D	N	E	P	E	D	N	C	A	F	A	R	D	S

Dans ce rectangle sont cachés dans tous les sens des mots ayant un rapport avec Vie Libre.
 Quand vous les aurez tous trouvés, vous découvrirez que les lettres non utilisées forment
 un message. Envoyez ce message au national. Si vous faites partie des cinq premières bonnes
 réponses, vous avez gagné l'abonnement 2001 à AGIR.